L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS
SAMEDI, 20 MAI 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

R. ARBUVINI—Remède pour le mal de dents: guérison certaine et permanente. Dépôt, 26 rue Ursulines. 13 mai—1m

A VENDRE.

A VENDRE—Son de riz frais au plus bas prix du marché au moulin à riz de Lanaux, 15 Conti. 17 mai—7t

A LOUER.

UNE maison en briques à deux étages, récemment peinte et dans le meilleur état, 312 rue de Chartres, à distance de la rue; grillage en fer; onze chambres; à proximité de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis, aussi des chemins de fer I. C. et Morgan; loyer $32 par mois. S'adresser 310 Chartres.
7 mai—

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Edwin E. Laizer vs. M. et Mme Jean Barthe, in solido.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 23,532. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans le rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 21 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement de la paroisse Jefferson, du côté Est, dans cette partie de la communauté nommée Rickerville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues St-George, Long et Valmont, lequel est désigné comme îlet No 72, sur un plan original du dit faubourg Rickerville, dressé par B Buisson et W. Thompson, voyers, sous la date du 23 mars 1849 et déposé au bureau de Joseph R Beard, alors notaire en cette ville. Le dit terrain est désigné par le No 10 et mesure 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur et de façade à la rue Long, entre lignes parallèles, et forme le coin de l'avenue Peters et de la rue Long.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

20mai—20 25 30—juin 10 14 21

Jean Bordes vs. Mme Marie Williams.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 23,972—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 2 juin 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles, un piano et tabouret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

20 mai—20 26—2 juin

E. N. Cook & Co., of Buffalo, N. Y., vs E. W. Ford.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 23,828—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'encoignure des rues Lafayette et Magazine, à l'entrepôt Lafayette, le MARDI 30 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 arrière de buvette, 1 miroir, 3 tremplains, 1 rince-verre, 1 comptoir, 1 "held all," un piédestal en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

20 mai—20 25 30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Stephen White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,330—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph P. Blair, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 mai—19 23 28

Succession de Mme Ann Weinkemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,148 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Smith, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19mai—19 23 28

Succession de Roman Heck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,228—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Roman Heck, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

18 mai—18 23 27

Succession de Louise Corinne Béjan, veuve de M. V. Abat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,147.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par J. S. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 mai—12 16 21

Successions de Mme Adélaïde Vivant et de Mlle Adélaïde Léonide Courcelle (consolidées.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 2,178 et 35,360—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau présentés par Paul A. Bacas, exécuteur testamentaire de ces successions, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 mai—11 16 20

Succession de George Laurans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,999—Division A.—Attendu que Jules A. Blanc a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Laurans, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 mai—12 16 21

Succession de S. H. Savoie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,811, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le deuxième compte provisoire et tableau présentés par F. A. Saville, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12mai—12 16 21

Dans l'espèce d'Elizabeth Bey, absente.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,047—Division B. Attendu que Henry Roper a demandé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle aux biens d'Elizabeth Bey, absente; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17mai—17 21 26

AVIS AUX CRÉANCIERS

Peter Joechel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,062—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Pieton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 mai—12 16 21

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,945—Division D—A. H. Victor vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par A. Henry Victor au bénéfice de ses créanciers soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Théodore Cenas, notaire public en cette ville, commençant le 7 juin 1893, à 11 heures A. M.; que W. C. Dufour, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour que toutes procédures contre la personne et les biens du dit A. Henry Victor soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1893.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 mai—9 juin

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73....CHARTRES......73

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 19 mai 1893.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$9,465,490 00	$1,265,407 00
Même temps la semaine dernière	9,999,896 00	1,296,311 00

ÉTAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 5,297,300 00
Autres items, comptant	97,300 00
Change à vue sur N. Y.	1,905,800 00
Change étranger	55,600 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	832,900 00
Prêts et escomptes	22,289,200 00
Autre actif comptant	4,537,500 00
Total	$34,935,800 00

PASSIF:

Circulation	841,100 00
Dépôts	23,001,200 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	1,897,600 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	443,000 00
Autre passif comptant	23,200 00
Total	$36,206,100 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	——	108,500
Prêts	——	330,100
Dépôts	——	331,300
Dû aux banques et banquiers	——	273,000
Change	——	114,300

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c; argent mutilé américain 73@75 par oz; dollars mexicains, 64@66; sols péruviens, 60@61; pesos chiliens, 60@61; argent anglais, par £, $4 60@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19¼@19½.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est assez bonne et le montant considérable, et les taux sont au peu plus faciles.

Papier exceptionnel, de A1	7@—
Prêts sur garanties collatérales	6@7
Time do do	7@—
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent—Ferme à 2.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3½; consols 98¼ ex int. pour l'argent, 98 5/16 pour l'acompte d'avril; U. S. 4's ——. Paris—Rentes—97.35.

Argent en lingots (par oz 3s) - Londres 37⅞; New York 83 à 83⅛; Nlle-Orléans 81⅛.

CHANGE.

REICHSMARKS—95⅛.
Le STERLING est facile.

Commercial (60 jours)	4.83¾@4.84¼
Traites de banques (60 jours)	4.86

Les FRANCS sont faciles.

Francs de commerce (60 jours)	5.20⅝
Traites de banques (60 jours)	5.16⅛

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.
Traites de commerce 75c. de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Appel de 11 A. M.

10 actions N O Brewing As	80⅛
10 ..do......do......do	80⅛
17 ..do......do......do	80
36 actions Crescent City RR Co	99½
100 ..do......do......do (Buyer 90 à int)	100
$1,000 N O Brewing Ass'n Bonds	106

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.

$3,000 New Consols	93⅞

Appel de 2 P. M.

10 actions N O Brewing Ass'n	76
10 ..do......do......do	75¼
50 actions du Crescent City RR Co	99½
$2,500 Bons à prime	166

Après l'appel de 2 P. M.

40 actions N O Brewing As	75
$6,000 New Consols	94
$5,500 ......do	94
20 actions N O Brewing As	75½
$1,400 Bons à prime	165

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	16½	16¾
Canal & Banking Co	100	166	170
Citizens'	100	90	91
N. O. Co-operative B'k'g As	25	22½	24
Germania National	100	212	216
Germania Savings	100	....	325
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	....	171
Metropolitan	100	....	....
Mutual National	100	170	....
Metropolitan	100	107½	110
N. O. National	100	720	....
People's	50	104	110
Southern National	100	113½	115½
State National	100	....	150
Traders'	100	....	....
Union National	100	126	132
Whitney National	100	350	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	54
Firemen's	50	11	15
Germania Ins. Co	100	90	....
Hibernia Ins	100	86¼	90
Home Ins	100	....	85
Lafayette	50	74½	85
Merchants' Ins. Co	100	75	82
Mechanics' and Traders	100	104½	....
New Orleans Ins. Ass	30	18	22
Sun Mutual Ins	100	118½	....
Southern Ins. Co	100	82	92
Teutonia	100	122	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	Ex. 100	131	134
Crescent City	100	99½	100
Canal and Claiborne	40	37	40
New Orleans City	100	131½	....
Orléans	50	61	65
St-Charles Street	50	74	76
Privilège on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	44½	48
Imp. Bonded Warehouse	100	40	....
Jefferson City Gas Light Co	100	75	85
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	100	....
M. L. & R. As	....	20	22
N. O. Gas Light Co	100	111½	112
N. O. Waterworks Co	100	105	114
N. O. Brewing Ass	100	78	79
Jackson Brewing Co	100	100	102
N. O. Cold Storage Co	100	....	110
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	50	26	30
Louisiana Electric Light Co	100	....	100
Standard Guano & Chem. Co	100	....	300
St. Martin's Oil Works	....	....	....
Féd'l Fl'ces Ba.Co,of Chicago	10	2	2½
Jockey Club	100	135	145
Comb. T. Bond	....	....	....
Edison Elec. Co	....	....	....
Tobosina Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	101	....
Varts. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
G. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols	....	93⅞	94¼
Constitutional Bds	....	96	....
Levee do.			
Atchafalaya Levee Bds Ex	....	91½	96
Bossier Lev. Bds	....	88½	....
Caddo Levee Bonds	....	89½	92
5th District Levee Bds	....	87	....
Lafourche Lev. Bds	....	98½	100
Lake Borgne Lev. Bds Ex	....	90	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs. Ex	....	90	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs. Ex	....	91	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs. Ex	....	91½	....
Red River Atch. & S. B. Bds	....	91	94½
Tensas Basin Bonds	....	90	....
Bons de ville.			
Premiums	....	164¾	165¼
Premium drawn number	....	....	....
City 4's	....	101⅛	102⅛
Privilège on Premiums	....	....	....
Extended Consol	....	103¼	....
Extended 6's, Consol. Crossman	....	104	104½
Extended 6's	....	....	....
City 7's, old	....	102	....
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	112½	112⅞
Cotton Exchange Stock	....	140	155
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	120	130
O. St. L. & N. O. R. R. Co	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	126	126½
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	116	117½
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	101	....
Crescent City RR. new	....	102	....
N. O. City Railroad Co. mort	....	122	126
St-Charles St. RR. Co. mort. 14 yrs	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs	....	112	....
Carrollton 13 yrs	....	112½	114
Carrollton 14 yrs	....	113	115
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	....	....
N. O. Brewing Association bonds	....	105½	106
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Kyton Land Company bonds	....	....	....
Alliance Bonds	....	....	....
Levee & Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	102	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	26	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	26	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	....	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	....	....
Jan. int. cert. on State consols	....	22	25
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	10	....
Unpaid State coupons No 12	....	18	19½
Unpaid State coup. prior to No 12	....	22	24
State school warrants	....	25	....
Preferred Mexican	....	....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLÉANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,650 balles et 400 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c. plus bas que les cotons.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	5 13/16 nom	5⅞ nom
Ordinary	6 5/16	6⅜ "
Good Ordinary	6 13/16	6⅞ "
Low Middling	7⅛	7 3/16
Middling	7 7/16	7½
Good Middling	7 11/16	7¾
Middling Fair	8 1/16	8⅛
Fair	8 3/16	8¼

FUTURS.

Calmes.

Janvier 7,61 à 7,65, février —— à ——, mars —— à ——, avril —— à ——, mai 7,19 à ——, juin 7,20 à 7,22, juillet 7,27 à 7,28, août 7,34 à 7,36, septembre 7,37 à 7,39, octobre 7,41 à 7,43, novembre 7,45 à 7,47, décembre 7,51 à 7,52.

Les ventes comprennent 15,100 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7½; à Mobile 7 7/16; à Savannah 7⅜; à Charleston à 7⅜; à Wilmington 7⅜ nom; à Norfolk 7⅝; à Baltimore 7⅞; à Boston 7 13/16; à Philadelphie 8¼; à Memphis 7 9/16; à Augusta 7⅝.

MARCHÉ DE NEW-YORK.
SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes: Middling Gulf 8 1/16.

FUTURS.

Inactifs.
Janvier 7,83 à 7,84; février —— à ——, mars —— à ——, avril —— à ——, mai 7,31 à 7,34, juin 7,36 à 7,37, juillet 7,45 à 7,46, août 7,54 à 7,56, septembre 7,59 à 7,60, octobre 7,65 à 7,66, novembre 7,70 à 7,71, décembre 7,77 à 7,78.

MOUVEMENT DU COTON.

RECU NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,507,618 balles; même temps l'année dernière, 2,411,082 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,622,827 balles; même temps l'année dernière, 6,558,961 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,176,596 balles; même temps l'année dernière, 1,977,467 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,982,317 balles; même temps l'année dernière, 5,442,226 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 148,805 balles; même temps l'année dernière, 156,061 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 529,369 balles; même temps, l'année dernière, 701,264 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.

Demande modérée.
Cotes—4 3/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes et stables.

MARCHÉ DU HAVRE.
SUR PLACE.

Calme.
Cotes—54½fr. pour l'Ordinaire (sur place), 52½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 50 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	—@—
Fair	3 13/16@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Fort.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	—@4 9/16
Prime yellow	4½@4 7/16
Off yellow	4 3 16@—
Seconds	3½@4
Refining Grades	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Inactif et nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	Nominal

RIZ.
[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Stable avec une bonne demande pour les medium grades.

Head	3 @4
Prime	—@—
Good	2⅞@3⅛
Fair	2⅜@2⅝
Ordinary	2⅛@2⅜
Common	1⅞@2⅛
No 2	1⅛@1⅜

RIZ BRUT—Calme et stable.
Cotes du riz brut: $1 25 à 2 50.
RIZ POLI—$15 00 à ——.
SON—$11 00 à 12 00.

FARINES.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $3 65 à 3 75; extra fancy $3 40 à 3 50; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$ —— à 2 25.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $2 70 à ——.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 50 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.

MAIS—On cote 53 à 54 nom. pour le blanc, 50 à 51 pour le mêlé et — à 52 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 39 à 40; No 1 à 41; Red Rust Proof Oats 38 à 39.
SON—82½ à 87½c.
FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $17 00 à 18 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par botteau.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$21 25 à 21 50.
VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules 10¼ à 10⅞; short rib sides 10⅞ à 11; long clear sides 10⅞ à 11; short clear sides —— à 11.
BACON—Epaules nominales; short rib sides — à 11⅞; long clear sides — à 11⅞; short clear sides 11⅞ à 12.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 8⅛ à 8⅜; prime steam 11⅛ à 11⅜.
JAMBON—14⅛ à 15⅛.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés par baril pour le porc, et de ⅛ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO — Prime 19⅛; good 19; fair 18⅝; ordinary 16⅛; common 16c. la livre.
CAFE MEXICAIN — Prime 19½; good 19; fair 18⅝; low fair 18.
BEURRE—Western Creamery—Extra 26 à —c.; extra firsts 25 à —c.; firsts 23 à —c.; Western Dairy — Extra 22 à —; extra firsts 19 à —; firsts 17 à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE New York cream 13½ à ——; twins, full cream, à 11; Young America's, full cream, à 12; singles à 11¼. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅞c. la livre; Pocket Salt 1⅛ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $15 00 per ton.
Farine de graine de coton en dépôt $21 00 à —— per short ton, pour l'exportation $22 00 à 22 50 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$22 00 à 22 50 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros en pour l'expédition) — Prime crude 40 à 42c.; refined jobbing 52c.
TOILE D'EMBALLAGE - Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 5⅝c. par yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4⅝c. Western —2¼-pound 5⅜c. per yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4⅝c.
Twine—Jute 7½ à 7½ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, nominales par baril, sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $2 00 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $10 00. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Cocos, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3½ à 3¾c. pièce. Dattes, par livre, 5 à 6c. Fraises 1 à 3c. Prunes $1 25 à 1 50. Nouvelles pêches 75c. à $1 25 par boîte de 1/3 de boisseau. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 35c. à $1. Limons, par boîte, $2 50 à 2 75. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 6 à 6½c. Pacanes de la Louisiane à à 9c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 50. Pruneaux, par lb. 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb. 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
NOUVELLES PATATES—De la Louisiane $2 75 à 3 00.
POMMES DE TERRE - De l'Ouest $2 50 à 3 00 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 75 à 2 00.
YAMS—$2 25 à 2 50.
OIGNONS—De l'Ouest nom.; de la Louisiane $2 25 à 2 75.
AIL—Italien 25 à 30c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.
CHOUX—Home Grown $1 50 à 1 75 par crate.
CHOUCROUTE—$6 00.
HARICOTS—Choice Northern med. 2⅛ à —; Northern red kidney choice 5½; white kidney 3⅛; pois verts 2⅛.
COW PEAS—Par boisseau Clay $1 00 à ——; Mixed 90 à 85c.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $5 00 à 5 50 la douzaine; poulets $2 00 à 4 00; canards $3 00 à 3 50; oies $3 00 à 4 00; dindes $12 00 à 15 00.
Grosses volailles de la Louisiane $4 00 à 4 50; poulets $1 20 à 3 50; canards $2 50 à 3 25; oies $3 00 à 4 00; dindes $11 00 à 12 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 10 à 10½; ceux de la Louisiane 10½ à ——.
SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville; do. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 22 à 24c. la livre.
LAINE—Burry 10 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 17 à 19c.; clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3½c.; kips 14 à 30 livres 4½c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5½; dry salted 4½c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $6 00; castor 5 à 7½c. pièce; raccoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 20c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 3½c. la livre; grise 2 à 1⅝c.; noire 2⅛ à 3½c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à de gâteau; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 3 50 le baril; goudron de pin $1 50 à 2 00 le baril. Térébenthine 25 à 39c. le gallon.

Spirits ——. Brai —— à ——. Résine — A B C D E $1 05; F $1 10; G $1 15; H $1 75; I $2 20; K $2 25; M $2 50; N $2 10; W G $2 40; W W $3 50. Essence de térébenthine 27. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre ——; barils de sucre 27 à 30c., barils de riz 37 à 39c. Cypress staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls pine $17 00 par 1000; hhd poles —— par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 la tonne, anthracite $9 00 à 9 50 la ton., bateaux 40c.; charbon de bois $2 60 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	5....@	5 65
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	2 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1889, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac		
1883	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac		
1880	....@	6 50
1875	....@	6 50
1868	....@	7 50
1860	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	....@	1 30
Gasse	1 15@	1 15
Bourbon	1 40@	5 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 00
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	6 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par gallon	3 35@	3 75
Holland, par caisse	5 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 00
Margaux, la caisse	....@	6 50
Château Dillon, la caisse	....@	7 00
Château Dupéssey, la caisse	....@	7 50
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	10 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	14 00
Château Lafitte, la caisse	....@	24 00
California Claret, le gallon	....@	28 00
California Zinfandel, le gallon	25@	75
Importé, ordinaire, la barrique	45@	1 00
Claret de famille, la barrique	57 50@	60 00
Bichebon, la barrique	65 00@	90 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Diden, J. Prom & Co, la barrique	65 00@	75 00
Château de Portels, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	45@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	5 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Rouseau, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	30 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	90 00
Importé fin, la barrique	100 00@	260 00
Pinte $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	20 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Roderer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	29 00
D. B. Pel & Co.'s quarts	....@	25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts	....@	29 00
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pommery Sec	....@	30 50
Veuve Clicquot	....@	32 00
Louis Roederer, quarts	....@	32 75
Pinte $2 de plus par caisse.	....@	31 00
Dumerceily Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Dumerceily Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—		
Timber No 1, 10c per linear foo	10@	15
Scantling No 1	12 00@	....
No 2	10 00@	....
1x12 boards, clear	14 00@	....
1x12 log through	12 00@	....
1x12 merchantable	10 00@	....
1x12	8 00@	....
Weather boards, stock, 1⅛x6 and 7	15 00@	....
Ceiling, stock, 1in	7 00@	....
Yellow pine, dressed—		
Flooring, 1¼x3½, clear	20 00@	....
1x4½ and 5½, clear face	18 00@	....
Weather boards, No 1	12 00@	14 00
Ceiling, clear face	15 00@	16 00
Cypress—		
Rough boards, choice and prime	20 00@	22 50
Merchantable	15 00@	16 00
Box	10 00@	12 00
Mahogany timber, per ton	50 00@	60 00
S. cedar timber, per ton	50 00@	60 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.		
Oak lumber, per 1000	27 50@	30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split		
Laths, per 1000	1 50@	2 50
Alabama lime	1 75@	2 00
Cement, domestic	90@	1 00
Cement, imported	1 50@	1 75
Cement, imported	2 40@	2 60
Sand	3 00@	7 50
Brick, Lake and I. C. R. R	9 50@	10 00
Brick, paving	11 00@	12 00
Brick, ordinary	7 50@	8 00
Sand	90@	....
Shells, small	....@	35
Plaster, calcined	1 85@	....
Fire brick, American, per 1000	25 00@	....
Fire brick, English, per 1000	27 50@	....
Shells, large	1 25@	1 50
Fire clay, per barrel	1 65@	....
Lake fire clay	50@	....
Sewer pipe, per foot	30@	50
Chimney flue linings, per foot	15@	20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par doz. $6 75@7 00; Crescent, par doz. 5 75@6 25. Diamond axle grease, en boîtes, par gr. 5 00@5 50. Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun 5 50@13 00. Trace chains, la paire 25@75. Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅝, par livre 5⅛@7. Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @6, par doz. 2 25@5 00. A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par doz. 2 50@5 00. Lynden B.C.No 4-0@3, par doz. 2 65@6 00. Baldwin set 4-0 1, par doz. 3 00@5 00. West La Dow cultivator, W-ay by disc, chacun 65 00. Planet, Jr., cultivator, plain, chac. 4 25. Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun 6 25. Planet, Jr., cultivator, wheels, cha. 1 25. Brent La Dow cultivator, chacun 40 00. Universal cultivator, chacun 24 00. Columbia cultivator, chacun 30 00. Brown riding cultivator, chacun 30 00. Brown walking cultivator, chacun 25 00. Monroe rotary harrows, Nos 1@3, 17 50@25 00. Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth 7 50@15 00. Pennington side harrows, chacun 3 50. A. B. & Co. side harrows, chacun 2 75. Expanding harrows, 11 tooth, chac. 2 75. Deere's stalk cutter, No 1 30 00. Deere's stalk cutter, No 2 27 25. La Dow disc harrows 28 00. Deere disc harrows, No 1 30 00. Deere disc harrows, No 4 39 00. Hollow ware, skillets and lids 25. Anvils 10@ 12. Bar iron, basis, per cwt 1 85. Steel nails, 50@60 basis, keg 1 65. Wire nails, 50@60 basis, keg 2 10. I cut keen plows, pony x pts, list $5 75, less 35 per cent. I cut keen plows, A-0 x pts, list $6 75, less 35 per cent. I cut keen plows, B-0 x pts, list $7 50, less 35 per cent. I cut keen plows, C-0 x pts, list $10 40, less 35 per cent. I cut keen plows D-0 x pts, list $11 40, less 35 per cent. John Deere Plows— A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun 2 75. A. B. & Co. steel plows, A-0 x pts, chacun 3 25. A. B. & Co. steel plows, B-0 x pts, chacun 4 00. A. B. & Co. steel plows, C-0 x pts, chacun 5 00. A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun 1 25. Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list. Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list. Pelican series, steel beams, 25 per cent from list. Oracle series, steel beams, 25 per cent from list. "Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net 10 50@.... Roller, for same, net 1 00@.... Georgia stocks, single 75. Georgia stocks double 1 75. Farmers' pet double stocks 1 75. Rope, sisal, ½-inch and over, base 8½. Rope, manila, ½-inch and over, base 10. Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base 12. Spades—Ames', A. B. & Co., cree-cent 5 50@10 50. Shovels—Ames', A. B. & Co., cree-cent 5 50@10 00. Barb wire, galvanized, per cwt ....@3 15. Drop shot, tower, per bag 1 50. Buck shot, per bag 1 75. Dupont powder, small lots 3 50. Case knives, per doz 4 75. Wheel barrows, per doz 17 50@21 00. Best coal barrows, chacun 5 00@6 00. Allen c. s. meal distributor 60 00. Clarke's c. s. meal distributor 65 00. Black One Stoves, less 50 per cent off list. Garland stoves, less 50 per cent off list. Pennant stoves, less 50 per cent off list. Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre, gros	3⅛@	4⅛
Commun to fair	2⅞@	3⅛
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	3 @	3½
Vaches communes et vieilles, par livre	2⅛@	2⅝
Veaux—1re qualité, par tête	7 00 @	9 00
2me qualité	6 00 @	7 00
Veaux de choix	6 00 @	7 00
Communs	3 00 @	5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	5⅛@	7
Fair Ouachita	....@	....
Moutons—Choice, par tête	2 00 @	2 00
Fair, par tête	1 00 @	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 @	40 00
2de qualité, par tête	20 00 @	25 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 50@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	125@160
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELÉGANTE RÉSIDENCE
dans le Troisième District,
No 228 avenue des Champs Elysées entre Villeré et Robertson

MME MARIE ALCIDE SRICHNAYDRE vs. MARIE ALICE AUZOOUT ET ALS.

No 38,756—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 156 rue de la Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 5 mai 1893 et signé le 12 mai 1893, par l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé et étant dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Champs Elysées, les rues des Français, Villeré et Robertson, le dit lot de terre commençant à une distance de 27 pieds 4 pouces de l'encoignure de la rue Villeré et mesurant 41 pieds de face à l'Avenue des Champs-Elysées sur une profondeur de 100 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent l'élégante résidence élevée avec attic, ayant corridor au centre, salons avec arches doubles, chambres à coucher, un cabinet et une grande salle à manger au rez-de-chaussée, dans l'attic deux grandes chambres, cabinets, gaz etc.; une bâtisse à un étage contiguë à la bâtisse principale avec deux chambres et office, lieux d'aisance, cour briquetée, deux citernes, etc., connue par le numéro municipal 228 avenue des Champs Elysées.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets divisés en coupons et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement avec privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété qui sera assurée contre le feu par l'acquéreur et les polices transférées aux vendeurs ou à ceux qui seront détenteurs des dits billets; en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou toutes portions de ceux-ci, l'acquéreur paiera tous les frais de procédures légales et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel le procès sera intenté, et il assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1893. L'Acte de vente renfermera toutes les clauses usuelles pour garantir le paiement des dits billets.

L'acquéreur déposera avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant John R. Légier, N. P., aux frais de l'acquéreur.

20 mai—20 24 31—7 14 21 juin

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 38,945—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D,

A. H. Victor vs ses Créanciers

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu en lots MARDI, 30 mai 1893, à 10 1/2 heures A. M., au 2me étage du magasin No 9 rue Chartres en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 16 mai 1893 à moi adressé—

Un stock choisi de fleurs et plumes et un assortiment général de garnitures pour modistes. Le tout récemment importé, frais et en bon état.

Conditions—Strictement comptant.

20 mai—20 24 28 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District, par le Shérif.

Albert Baldwin vs. C. F. Ladd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,769—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 21 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Gravier, mesurant trente cinq pieds six pouces de face à la dite rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

La dite portion de terre a été composée de tout le lot No 24 et de cinq pieds trois pouces du lot adjacent numéroté 25, le tout d'après une esquisse annexée pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire en cette ville le 4 juin 1867, et les lots décrits ci dessus Nos 24 et 25 sont désignés comme tels sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, daté le 20 mai 1830 et déposé au bureau de D. L. McCoy, alors notaire en cette ville.

Acquis par le défendeur par achat de Daniel Jones, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr. notaire, le 31 janvier 1899 (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, dans le Livre 130, folio 247).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 21

ASSURANCES.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893:

Primes reçues pendant les dits neuf mois:

Sur risques d'incendie	$114,646 87		
Sur risques maritimes	2,622 04		
Sur risques de rivières	4,001 20		
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises	36,885 00		
Total		$158,155 15	
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892		$8,320 00	
		$119 835 15	
Portes payées:			
Sur risques de feu	$48,295 63		
Sur risques maritimes	381 62		
Sur risques de rivières	2 80		
		$48,680 05	
Primes rendues	$13,842 75		
Réassurance	3,353 86		
Dépenses totales	12,553 29		
Taxes	6,827 89		
Frais d'avocat et de cour	431 40		
Compte de courtage	5,286 13		
		$44,295 32	$92 975 37
			$26,959 78
Moins—Réserve pour pertes non adjustées			$10,237 00
			$16,622 78
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer			$15,360 14
Bénéfice			$31,982 92
La Compagnie possède l'actif suivant:			
Billets recevables			3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collatéraux			26,605 88
Primes en cours de collection			90,968 85
Propriétés foncières			163,860 55
Argent comptant			18,952 64
Actions de banques (valeur du marché)			6,930 00
Actions d'assurances (valeur du marché)			10,600 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)			10,833 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français L'ted (valeur du marché)			1,200 00
Bons à primes (valeur du marché)			28,632 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)			6,225 00
Louisiana 4s new consols (valeur du marché)			18,900 00
Avance sur l'habitation Olivier			6,292 52
Meubles de Bureau, etc			2,400 00
Jugements			600 00
Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis			7,609 44
Total			$434,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lue, ce quatrième jour de mars 1893.

JAS. FAHEY, Notaire.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spire, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 13 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spire, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

E. MERSONNIER, Député-Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Propriétés de Choix Situées dans le Centre Commercial

Le magasin en briques à quatre étages Nos 169 et 171 rue Gravier, entre St-Charles et Carondelet.

Le magasin en briques à quatre étages No 81 rue Carondelet, entre Perdido et Poydras.

Le magasin en briques à quatre étages No 167 rue Poydras, entre St Charles et Carondelet.

L'élégante résidence et les grands terrains d'ornement No 107 avenue de l'Esplanade et coin N. O. de la rue Dauphine.

La résidence en briques à trois étages No 137 rue St-Louis, entre Bourgogne et Remparts.

Les résidences en briques à deux étages et attic Nos 157, 159 et 161 rue St Louis et coin N.-E. de la rue Remparts.

La résidence en briques à un étage No 144 rue N. Remparts, entre Toulouse et St-Pierre.

Les deux résidences en briques à deux étages et attic Nos 61 et 63 rue N. Bassin, entre Bienville et Conti.

Le grand terrain pour y bâtir Nos 73 et 75 rue N. Bassin, entre Bienville et Conti.

—ET—

La résidence en briques à trois étage No 538 rue Royale, entre Port et St-Ferdinand.

Une bonne occasion pour les grands et petits capitalistes de faire d'avantageux placements

Succession de Vve Honoré Pottier, née Irène Reggio.

No 38 867—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus, Division B, daté le 12 mai 1893, dans la succession mentionnée ci dessus, les propriétés décrites ci-après à savoir:

1°. Le magasin attrayant à quatre étages en briques, No 169 rue Gravier dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier Commune, St-Charles et Carondelet. Le lot de terre mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, 21 pieds 4 pouces à 1 ligne de largeur dans le fond, 72 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles et 71 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

2°. L'attrayant magasin en briques à quatre étages No 171 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune St-Charles et Carondelet. Le terrain mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, 21 pieds 4 pouces 1 ligne dans le fond, 72 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles et 70 pieds 3 pouces 7 lignes sur l'autre ligne de côté.

Ces magasins sont centralement situés, touchant à la Union National Bank et près des Bourses et autres institutions commerciales.

3°. Le magnifique magasin à quatre étages en briques No 81 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Carroll, Perdido et Poydras. Le lot de terre mesure 20 pieds 11 pouces 4 lignes (mesure anglaise) de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 112 pieds 3 pouces (mesure française). Bien situé pour affaires en commerce placement.

4°. Le vaste magasin en briques à quatre étages No 167 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, St Charles et Carondelet. Le terrain mesure 26 pieds de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 102 pieds 3 2/5 lignes sur une ligne de côté et de 102 pieds 4 pouces sur l'autre ligne de côté. C'est un des magasins occupés par la grande compagnie de meubles Hugh Flynn Co. L't'd, et est dans une bonne localité pour un placement d'un revenu stable.

5°. L'élégant cottage-résidence en briques élevé et vastes terres d'ornements No 107 avenue de l'Esplanade, coin nord-ouest de la rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Bourgogne et Dauphine. Cette propriété est retirée de la banquette par un magnifique grillage et a de larges galeries devant et à l'arrière, vaste vestibule du centre, salon, salon de réception, salle à manger, dépenses et cabinet porcelaine, ascenseur, salle à déjeuner, trois chambres à coucher et chambre de bains dans l'étage principal. Il y a dans l'attic de la place pour plusieurs chambres. Au rez-de-chaussée il y a un grand couloir, six chambres à coucher et cuisine, buanderie, magasin, cave, 4 citernes, 2 hydrants, etc. Les terrains sont pavés en Schillinger, jardin de fleurs et parterre. Le terrain mesure 91 pieds de face à l'avenue Esplanade, sur 131 pieds de profondeur et façade sur la rue Dauphine. Cette résidence est bien finie et en parfaite condition partout. Elle est située dans la partie la plus agréable de l'avenue Esplanade, entourée de chars urbains et à quelques minutes du marché de la rue Canal. Dans le voisinage immédiat sont les magnifiques résidences de plusieurs de nos éminents citoyens. Cartes nécessaires pour visiter.

6°. La jolie résidence à trois étages en briques, No 137 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Bourgogne et Remparts, contenant vestibules à chaque étage et 10 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, hangar, etc. Le lot de terre mesure 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue St-Louis sur 82 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de trois (3) pieds de large s'ouvrant sur la rue Bourgogne. A proximité de la rue du Canal et du centre des affaires et on demande par des locataires payants. Des cartes seront nécessaires pour l'inspection.

7°. La résidence en briques à deux étages et attic No 161 rue St-Louis, coin N. E. de la rue Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne, contenant vestibule, 8 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par la lettre A, d'après un croquis par S. G. De L'Isle, voyer, en date du 13 mai 1893, et mesure 20 pieds 9 pouces de face à la rue St-Louis sur 82 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur et face à la rue Remparts, et ayant l'usage d'une allée commune de 5 pieds 3 pouces 1 ligne de largeur s'ouvrant sur la rue Remparts.

8°. La résidence en briques à deux étages et attic No 159 rue St-Louis, touchant et dans le même district et îlet comme la 7me propriété décrite, contenant vestibule, 8 chambres, gaz, citerne hydrant, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par la lettre "B" d'après un croquis et mesure 19 pieds 11 pouces de face à la rue St-Louis sur 82 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles et ayant l'usage en commun de la dite allée.

9°. La résidence en briques à deux étages avec attic, No 157 rue St Louis, contiguë et dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus huitièmement décrite contenant vestibule, 8 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée etc. Le lot de terre est désigné par la lettre "C" d'après le croquis susmentionné et mesure 20 pieds 2 pouces de face à la rue St Louis sur 87 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et ayant le droit de se servir de l'allée commune ci dessus mentionnée.

10°. La résidence-cottage en briques à un étage No 144 rue Nord Remparts, dans le même district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Toulouse et St-Pierre, contenant 7 chambres, cour pavée, allée, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, d'après un plan de Jos Pilié, voyer, annexé à un acte pardevant H. Lavergne, ancien notaire en cette ville, le 21 novembre 1825, le dit lot mesurant 19 pieds 3 pouces de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 60 pieds à laquelle profondeur le dit lot s'élargit à angle droit 20 pieds sur le côté du lot B sur le dit plan, et de là une autre profondeur de 24 pieds 4 pouces, le tout conformément au dit plan.

11°. La résidence en briques à deux étages avec attic, No 61 rue Bassin, dans le même district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Conti, contenant vestibules, 8 chambres, cour pavée, citerne, hydrant, etc. Le lot de terre mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur 127 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles d'une rue à l'autre.

12°. La résidence en briques à deux étages et attic No 63 rue Bassin, se touchant et dans le même district et îlet comme la 11me propriété décrite, contenant vestibule, 8 chambres, cour pavée, citerne, hydrant, gaz, etc. Le terrain mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face de chaque côté des rues Bassin et Franklin sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, de rue à rue.

13°. Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet comme la douzième propriété ci dessus décrite, mesurant 42 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Bassin, 43 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces 2 lignes de rue à rue. Le dit lot est désigné par les numéros municipaux 73 et 75 rue Bassin et est amélioré avec une bâtisse en briques à deux étages faisant face à la rue Franklin, servant comme fabrique de barriques.

14°. La résidence confortable à trois étages en briques No 538 rue Royale dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Architecte, Port et St-Ferdinand, contenant vestibules, galeries sur le devant et à l'arrière, 15 chambres, cour pavée, citerne, etc. Le lot de terre mesure 28 pieds 3 pouces de face à chacune des rues Royale et Architecte, sur une profondeur de 138 pieds 1 pouce 3 lignes d'une rue à l'autre. Dans un bon voisinage faisant face à une ligne de chars qui sera bientôt convertie en ligne électrique et à proximité des écoles, églises et marchés.

Les propriétés ci-dessus décrites sont vendues sujettes à des baux et locations. De complets renseignements seront donnés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un an ou un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux en billets coupons, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les dits billets devant être spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, et les acquéreurs devant assurer les bâtisses et améliorations jusqu'au montant de leurs billets et transférer les polices d'assurance aux détenteurs des dits billets. Les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, sans estimation, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le recouvrement des billets, et les acquéreurs devront assumer toutes les taxes dues en 1893 en outre du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. R. Légier, Ecr, notaire, pour les propriétés décrites 3°, 4°, 6°, 10° et 14°, et J. P. Meunier, Ecq., notaire, pour les propriétés décrites 1°, 2°, 5°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° et 13°, aux frais des acquéreurs.

13mai—13 20 27 juin 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE

CHEVAUX.

Thomas Mangan vs. ses créanciers.

No 39,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet.—MARDI, 30 mai 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, en date du 19 mai 1893, dans la susdite affaire, sur les lieux coin des rues Carondelet et Berlin—

Un lot de chevaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

20mai—20 21 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

La superbe résidence, avec de grands terrains magnifiquement embellis,

No 1,275 avenue St-Charles,

coin sud-ouest de la rue Bordeaux.

Apparence attrayante et décorations artistiques à l'intérieur d'un goût raffiné.

Un des plus charmants et meilleurs logements de nos grandes résidences du boulevard.

C'est une de ces grandes occasions que le sage ne négligera pas.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38,841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, en date du 12 mai 1893, dans la succession ci-dessus intitulée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La magnifique bâtisse en bois à deux étages avec attic, terrains d'ornement, No 1275 Avenue St Charles, coin sud-ouest de la rue Bordeaux, située dans l'îlet borné par l'Avenue St Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline, dans le 6me District de cette ville.

La résidence est retirée à une distance de la banquette, accessible par de larges promenades Schillinger, entourée d'un riche grillage, et contenant larges vérandahs, porche, salon, bibliothèque, grande salle à manger, dépenses, store room, cuisine et bain dans le premier étage. Au second étage, 5 chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans l'attic et chambre finie dans la cour où à l'arrière il y a deux chambres à domestique. L'intérieur est superbement fini, étant en bois naturel, frequent papier mâché et papiers peints de matériaux les plus riches et de dessins artistiques. A l'arrière rue Carondelet il y a vaste écurie en bois à deux étages avec place pour plusieurs voitures, 3 stalles une chambre pour les harnais au premier étage, chambre pour cocher au second étage. Il y a trois grandes citernes; les terrains s'étendant autour de l'îlet et sont distribués en chemins, parterres couverts, arbres arbustes, etc., offrant de l'ombrage. Le terrain est élevé et mesure plus ou moins 129 pieds de face à l'avenue St Charles, sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 266 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline, et borné par la ligne ci dessus par les propriétés maintenant ou autrefois appartenant à Mme Mary C Whann et à Mme Vve J Browse, et 115 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet. C'est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'Avenue au point de vue d'apparence imposante, intérieur magnifiquement fini et terrains vastes et embellis. Les chars électriques font un court et agréable trajet au centre des affaires. L'Avenue St-Charles sera pavée sous peu sans frais aux propriétaires. Ceux qui sont à la recherche d'un home élégant et attrayant ne trouveront rien de supérieur sur le marché. Des cartes de l'encanteur sont requises pour visiter les lieux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant: le reste à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le recouvrement des billets, les améliorations devront être assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jas. Fahey, Ecq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

13mai—13 14 20 27 juin 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Succession de Christopher Groeskoff et sa femme.

No 35,064—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci dessus mentionnée, Division C, rendu le 21 février 1893, et signé le 28 février 1893, et en vertu d'un ordre de l'honorable juge ci dessus mentionné, daté du 19 avril 1893, homologuant les délibérations d'un conseil de famille tenu le 11 avril 1893, dans l'affaire mentionnée ci dessus la propriété décrite ci-après, à savoir—

1°. Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Baronne et Dryades, désigné, sur une esquisse par D M Brosnan, sous voyer de la ville, 26 mars 1872, par le No 1 et mesurant 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à l'avenue Washington, sur une profondeur et une façade de 90 pieds sur la rue Baronne et entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 270 avenue Washington.

2°. Un certain lot de terre dans le même district et îlet et contigu à la propriété décrite ci dessus et désigné sur le susdit plan, par le No 2 et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade avenue Washington, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 272 et 272 1/2 avenue Washington.

3°. Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième. Le terrain est désigné par le No 6 sur un plan dudit carré, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, portant le No 247, ledit terrain mesure, d'après ledit plan, 27 pieds, 9 pouces et 3 lignes de façade rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 621 rue Carondelet.

4°. Cinq certains terrains situés dans le septième district de cette ville, carré d'îlet No 37, A, borné par les rues Washington, Troisième, Zimple et Burdette, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 forme le coin des rues Washington et Zimpel.

5°. Un certain billet à ordre souscrit par John Stark, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 18 octobre 1888, pour la somme de sept cents dollars $700 00 avec intérêt au taux de huit pour cent par an, à partir du 18 octobre 1888 jusqu'à parfait paiement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit pour ces billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à ce qu'ils soient payés, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour la perception des billets. Les améliorations devront être assurées, et les polices transférées aux détenteurs des billets, et les taxes dues et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix de vente requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 24

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de terre désirables
—AVEC LES—
Cottages simples et doubles qui s'y trouvent,

Nos 217, 219, 221, 223 et 223 1/2 rue du Port entre Villeré et Robertson.

Succession de Bernard Echers, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, jugement rendu le 10me jour d'avril 1893 et signé le 17me jour d'avril 1893, dans l'affaire de la succession de Bernard Echers, décédé, Dossier No 36,143, il sera vendu à l'encan:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet No 19 borné par les rues Port St-Ferdinand, Villeré, (anciennement Girod) et Robertson (anciennement St-Jean Baptiste), Troisième District, en cette ville, lesquels lots sont désignés par les Nos 9, 10 et 11, sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent quatre ou Cinq Cottages simples et doubles, dont les détails, avec loyers, etc., seront annoncés au moment de la vente, le plan peut être vu à l'endroit de la vente et la propriété peut être inspectée à n'importe quel moment.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et en outre l'acquéreur assumera les taxes de 1893.

Actes de vente pardevant Octave Morel, Ecq., notaire, aux frais des acquéreurs.

6avril—23 30—mai 7 14 21 à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée et Terrain nu dans le Premier District,
Coin des rues Palmyre et White.
Cottages, écuries, et terrains à bâtir.

Succession D. H. Kaack.

No 37,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendus le 5 mai 1893, dans la susdite succession:

1° Le joli cottage en bois No 246 rue Palmyre à distance de la rue, ayant 3 chambres, citerne, auvent, etc. La propriété est ainsi décrite: Deux certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, carré désigné par la lettre B, borné par les rues Broad, White, Palmyre et Gasquet et l'allée Jace, désignés par les Nos 5 et 6, sur un certain plan, dont une copie ou un croquis est annexé à l'acte d'achat du dit Detlef Henri Kaack, d'après lequel les dits terrains mesurent, chacun, vingt-cinq pieds 4 pouces 7 lignes de face rue Palmyre, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et 25 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.

2° La jolie maison de résidence simple ayant une grande écurie, coin des rues Palmyre et White. La maison a galerie devant, 3 chambres, citerne, auvents, etc. La propriété est décrite comme suit. Deux certains terrains situés dans les mêmes district et carré que la propriété premièrement décrite, et désignés par les Nos 8 et 9 sur le susdit plan ou croquis, et mesurant conformément, chacun, 25 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et 25 pieds 4 pouces de profondeur dans le fond. Le lot No 9 forme le coin des rues Palmyre et White.

3° Deux autres certains lots de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignés par les Nos 10 et 11 sur le plan susdit, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue White sur les profondeurs suivantes, savoir, le lot No 11 mesure 113 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne regardant la rue Gasquet, et 113 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne de division qui le sépare du lot No 10, lequel lot No 10 a une profondeur du côté opposé regardant la rue Palmyre de 114 pieds.

Ces propriétés sont situées dans un voisinage choisi et qui s'améliore rapidement, à portée des avenues du Canal et de Broad.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur comptant; le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et le gage du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt et contenant toutes les clauses de garantie ordinaires. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant, pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant A. Derloceurt, notaire aux frais de l'acquéreur.

7 mai—7 10 17 23 31—4 juin jusq. jour vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Foncières de Valeur,
Dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.

Succession de Léopold Aleix.

No 37,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 13 avril 1893, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Bartholomew, St Claude, Jeanne et Remparts, désignés par les Nos 14 et 15 de l'îlet No 354 et mesurant ensemble 60 pieds de face rue St Claude sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 557, borné par les rues Liberté, Delachaise, Howard et Amelia, désigné par le No 7 d'après un plan fait par C. de Armas, voyer, en date du 3 août 1885 et mesure conformément au dit plan 29 pieds de face à la rue Liberté sur 120 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot comprend une portion des lots désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan fait par A. T. Iedano, architecte, le 17 juin 1884.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Dauphine et Mazant désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet No 292, et mesurant chacun 30 pieds face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Gasquet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est cinquième lot à partir du coin des rues Palmyre et Dorgenois.

5° Un autre certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlet No 33 de la carte de la ville, borné par l'avenue Louisiana, les rues St Denis, St André et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Quatre autres certains lots de terre, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Patrick, St-David, Delachaise et Foucher, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 12, de l'îlet No 513. Les lots Nos 5, 6 et 7 se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Foucher, et s'étendent en profondeur à travers le dit îlet à la rue Delachaise sur laquelle ils ont une façade de 27 pieds 1 pouce sur les profondeurs suivantes: 158 pieds 4 pouces sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue St-Patrick; 156 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne de division entre les lots Nos 5 et 6, 154 pieds 4 pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 6 et 7, et 151 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St David, divisant à l'arrière des lots de 8 à 12.

Le lot No 12 forme le coin des rues St-David et Delachaise et mesure 23 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue St David, 31 pieds 10 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 de 108 pieds, et 108 pieds 4 pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit devant être garanti par les clauses usuelles de sécurité et liens, et devra porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

19 ... 26—3 10 17 24 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur
—DU—
PREMIER DISTRICT.
Coin des rues St-James et Religieuses.

Succession de Mlle Kate Flynn.

No 15,163.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté le 9 mai 1893, et rendu dans la succession désignée ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, encoignure des rues St-James et Religieuses, comprenant trois cottages, etc., et situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet ou îlot compris par les rues Tchoupitoulas, Religieuses St James et Céleste, d'après un plan fait par H. Moellhausen, architecte, en date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. B. Marks, ancien notaire public de cette ville, en date du 19 septembre 1845. Le dit lot forme l'encoignure des rues St James et Religieuses, et mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la dite rue Religieuses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et façade à la rue St-James.

Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en paiements égaux, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date, garantis par des billets signés par l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, garantis par hypothèque et privilège du vendeur. Le dit acte de vente contenant la clause usuelle pour frais d'avocat, à raison de 5 pour cent, en cas de procédures légales contre aucun des dits billets; pour assurance en faveur des dits billets. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant M. Gernon, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.

17 mai—17 24 31—juin 7 13 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR PARTAGE.
Agréable résidence cottage,
No 131 rue Palmyre,

Entre les rues Miro et Tonti.

FRANZ H. KLEVOM ET ALS VS. MISS MARY KLEVOM ET ALS.

No 38,799—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune —MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 mai 1893 et signé le 9 mai 1893, dans l'affaire ci dessus intitulée—

La jolie résidence-cottage simple en bois, No 131 rue Palmyre, retirée de la rue, avec jardin devant et sur le côté, et contenant 4 chambres, citerne, etc, décrite comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Banks, Miro et Tonti, désigné par le No 6 et mesurant 127 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 165 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur. A proximité des deux lignes de chars à voies doubles des avenues Canal et Tulane et dans un voisinage tranquille.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il y a, à un et deux ans de crédit, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, contenant toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, No 4? rue Camp, aux frais de l'acquéreur.

17 mai—17 24 31—7 14 21 juin

L'Abeille ... Bureaux ... NOUV... SAME... CHE[MINS DE FER] ... ILLINOIS ... THE N[EW ORLEANS BEE] (L'Abeille) ... FEU[ILLETON] ... CEN[T] ... ÉMILE ...